

COMMUNE DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

TORSAC AR Prefecture

6410 TORSAC 20250224-D2025366-DE
Reçu le 12/03/2025

délibération :
D_2025_36_6

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 14

Pouvoirs :

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Vote du budget
primitif 2025**

Absent(s) : GREGOIRE Hervé, JORAT David

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'année 2025, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	172 743.00	002	Excédent antérieur reporté	787 092.91
012	Charges de personnel	149 000.00	70	Produits des services	29 175.00
014	Atténuation de produits	52 500.00	73	Impôts et taxes	95 333.00
65	Charges de gestion courante	74 259.00	731	Fiscalité locale	229 401.00
66	Charges financières	1 020.00	74	Dotations et subventions	127 520.00
023	Virement à la section d'investissement	848 000.00	75	Produits de gestion courante	10 000.09
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	1 000.00	042	Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000.00
	TOTAL	1 298 522.00		TOTAL	1 298 522.00

Section d'investissement

□

DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes	460.00	001	Excédent antérieur reporté	737 855.27
20	Immobilisations incorporelles AR Prefecture	91 500.00	10 1068	Dotations, fonds divers Excédent de fonct. capitalisé	50 020.73 0.00
20	Subventions d'équipement 016-211603824-20250224-DE Reversés 12/03/2025	5 000.00	13	Subventions d'investissement	575 684.00
21	Immobilisations corporelles	145 600.00	16	Emprunts et dettes	0.00
	Opérations d'équipement		021	Virement de la section de fonct.	848 000.00
100	Travaux de voirie	120 000.00	040	Op. d'ordre de transfert entre sections	1 000.00
103	Aménagement logement locatif (aire de stationnement)	50 000.00	041	Op. d'ordre patrimoniales	40 000.00
107	Multiple rural / cantine	1 000 000.00			
109	Travaux église - presbytère	350 000.00			
112	Cœur de village (place de la mairie)	220 000.00			
113	Atelier communal	210 000.00			
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000.00			
041	Op. d'ordre patrimoniales	40 000.00			
	TOTAL	2 252 560.00		TOTAL	2 252 560.00

Le référentiel M57 permet la fongibilité des crédits, soit de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, au sein d'une même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le budget primitif de 2025 ;
- autorise l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à hauteur de 7,5 % pour chacune des deux sections.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 Le Maire,
 Catherine BREARD

Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu exécutoire le
 Affiché le.....**12 MARS 2025**.....

